

DOSSIER

Inscription



PRATICIEN EN AROMATHERAPIE

Vers un retour à la source...

INDICATIONS POUR REMPLIR VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'enseignement d' « Aromatologue » vous devez remplir le formulaire d'inscription en y joignant le chèque d'arrhes du montant demandé ainsi que les cinq chèques du solde de la formation. Vous devrez de plus, joindre à ce dossier, votre photo ainsi que la page des conditions générales d'inscription signée.

CHEQUES A L'ORDRE DE :

M Dominique Pierre LAUNAY

Vous aurez 10 jours, à compter de l'envoi du dossier par courrier postal, pour vous rétracter en nous informant par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans cette éventualité, l'intégralité des sommes versées vous sera restituée.

Passé ce délai et en cas de désistement de votre part, le montant des arrhes pour l'inscription ainsi que la totalité du montant de la formation nous restera acquis.

Imprimez le formulaire d'inscription et renvoyez le tout accompagné de votre chèque d'arrhes de 420 euros, accompagné de vos 5 ou 12 chèques correspondant au solde du règlement suivant la formule choisie à l'adresse suivante :

ADRESSE POSTALE :

M Dominique Pierre LAUNAY
3, Liéven
56 320 PRIZIAC

Votre inscription sera effective à réception du dossier complet.

Vous recevrez un mail de confirmation dès réception de celui-ci.

Tous les règlements sans exception, sont à effectuer uniquement par chèques.

POUR INFORMATION

L'Aromathérapie est enseignée dans un but de détente et de bien-être et n'a pas pour objectif d'établir un diagnostic ou de modifier un traitement médical. Cette discipline ne doit en aucun cas remplacer l'avis d'un médecin quels que soient les symptômes

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UN ENSEIGNEMENT DE PRATICIEN EN AROMATHERAPIE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Heure de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je désire m'inscrire à l'Enseignement de « Praticien en Aromathérapie » dont le tarif

est de : **2000 € - 1800 €** pour les demandeurs d'emplois)

Pour la rentrée du :

J'envoie aujourd'hui les **arrhes** d'un montant de **420 euros** ainsi que les 5 ou 12 chèques correspondant au solde du règlement suivant la formule choisie **à l'ordre de « M Dominique Pierre LAUNAY »**

Chèque D'Arrhes N° : Banque :

Chèque Formation 1 N° : Banque :

Chèque Formation 2 N° : Banque :

Chèque Formation 3 N° : Banque :

Chèque Formation 4 N° : Banque :

Chèque Formation 5 N° : Banque :

J'ai la possibilité de me rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi de mon dossier d'inscription. Dans ce cas uniquement, mon règlement me sera restitué. Dans le cas contraire, je m'engage à régler la totalité de l'enseignement pour lequel je me suis inscrit(e).

Fait à :

Le :

Signature
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



POUR INFORMATION

L'Aromathérapie est enseignée dans un but de détente et de bien-être et n'a pas pour objectif d'établir un diagnostic ou de modifier un traitement médical. Cette discipline ne doit en aucun cas remplacer l'avis d'un médecin quels que soient les symptômes



Aromathérapie Fleurs de Bach

Etude des simples

Conditions générales d'inscription 2022

1. Candidature :

La formation est ouverte à toute personne ayant les prérequis physiques et intellectuels indispensables à la pratique de l'Aromathérapie. Un rendez-vous devra impérativement pris avec l'enseignant avant toute inscription définitive. Suite au rendez-vous un dossier de candidature pourra être déposé. Celui-ci comprendra: Une copie de la carte d'identité, le formulaire d'inscription, une photo, le document des conditions générales ainsi que le règlement de l'inscription à la formation (non encaissé tant que la candidature n'est pas validée). Tous ces documents doivent être dûment remplis et signés. Tout dossier de candidature incomplet ou illisible ne sera pas traité. Toute demande d'intégration en cours d'année ou de cycle de formation est soumise à l'étude du dossier de candidature, de la vérification des acquis et de la validation par l'enseignant.

2. Inscription :

L'inscription d'un(e) participant(e) à une formation, totale ou partielle, n'est acquise qu'après la validation du dossier de candidature. Toute inscription à une formation de « Praticien en Aromathérapie » vaut acceptation sans réserve du montant de la formation, des modes de règlement et des conditions générales d'inscription.

3. Tarif/Financement :

Financement personnel :

Montant par participant, quelle que soit sa situation familiale ou sociale.

• frais de formation : 2 000€ (1 800€ pour les demandeurs d'emplois) pour 25 jours d'enseignement

L'inscription étant forfaitaire, aucun règlement par week-end n'est accepté, les modalités habituelles de règlement s'appliquent.

4. Règlement (cf. bulletin d'inscription) :

Le règlement intégral de la formation donne droit à la participation aux cours correspondants. Ce montant n'inclut pas les frais de déplacements, de repas, d'hébergement et tous autres frais annexes, qui restent à la charge du participant. L'intégralité du montant de la formation doit être réglée avant le 5ème mois de la formation.

Deux modes de règlement sont proposés :

1) Comptant sans escompte à l'inscription, par chèque

2) En 5 ou 12 fois sans frais par chèque (remise des chèques à l'inscription). Encaissement du premier versement à l'inscription, puis le second le premier jour du stage. Les autres chèques seront remis en banque le 05 de chaque mois jusqu'à encaissement complet de la formation.

5. Présence :

La présence est obligatoire à chaque séminaire et à chaque évaluation des acquis, où une fiche de présence est remplie. En cas d'absence inévitable, une justification doit être fournie à l'Enseignant par écrit.

6. Changements lieux et dates:

En cas de nécessité, L'enseignant se réserve la possibilité de modifier le lieu de stage, tout en restant dans un rayon de 150 km par rapport au lieu initialement prévu. L'Enseignant se réserve le droit exceptionnel de déplacer la date d'un stage de formation prévu. Sauf impondérable de dernière minute, ce report sera notifié par courriel aux participants dix jours avant la date initialement prévue. Ces changements organisationnels ne peuvent donner lieu à aucune annulation et/ou demande de remboursement de la part de l'étudiant(e).

7. Annulation du fait de la structure d'enseignement:

En cas d'annulation de la formation initialement prévue, les participants seront intégralement remboursés.

8. Rétractation/Désistement/Abandon :

Une rétractation est possible dans un délai de 10 jours (excepté si la formation a déjà démarré) courant à partir de la date de signature de l'inscription, par lettre recommandée avec AR. Le règlement est alors restitué. Au-delà de ce délai, aucun règlement ne sera restitué et le montant de la formation est due dans sa totalité. En cas d'abandon de la part d'un(e) étudiant(e) au cours de la formation, quel qu'en soit le motif, le formateur ne procède à aucun remboursement. *

* exception : s'il est avéré, sur la base d'un certificat médical, que la situation de santé d'un(e) participant(e) ne lui permet pas de poursuivre sa formation, un remboursement du solde de sa formation est possible.

9. Exclusion :

Tout manquement aux valeurs de l'enseignement de « L'Aromathérapie », toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours, à la dégradation des locaux, au bien-être ou à l'intégrité des participants ou des formateurs, est susceptible d'exclusion immédiate et sans remboursement.

Date :

Mention « Lu et approuvé », nom, signature :

